



Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen  
Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : [national@mvtpaix.org](mailto:national@mvtpaix.org)  
[www.mvtpaix.org](http://www.mvtpaix.org)

## Justice pour Geneviève LEGAY Justice pour les victimes de violences policières

**La force et la répression ne constituent pas des réponses aux revendications sociales.**

S'est ouvert jeudi 11 janvier 2024 le procès d'un commissaire de police jugé pour des violences policière perpétrées contre Geneviève LEGAY le 23 mars 2019.

Le Mouvement de la Paix espère que la vérité sera faite sur le caractère disproportionné des ordres donnés face à un rassemblement calme.

Le Mouvement de la Paix réitère sa solidarité avec Geneviève LEGAY exprimée dans son communiqué du 26 mars 2019<sup>1</sup> dans les termes suivants : « *Le Mouvement de la Paix exprime sa solidarité avec Geneviève Legay, 74 ans, grièvement blessée de plusieurs fractures du crâne à la suite d'une charge policière le samedi 23 mars 2019 à Nice, alors qu'elle arborait le drapeau de la paix et qu'elle appelait au respect du droit de manifester. Pour le Mouvement de la Paix, en arborant le drapeau de la Paix à Nice dans un rassemblement des gilets jaunes, Madame Legay a bien réagi à la situation et montré le chemin pour la solution au conflit actuel. En arborant le drapeau de la paix, elle a en effet exprimé une évidence maintes fois rappelée : « il n'y a pas de paix sans justice ». En arborant le drapeau PAIX, cette militante du Mouvement de la Paix, d'ATTAC, et d'autres associations, altermondialiste et pacifiste, a exprimé que le gouvernement Macron et le pouvoir actuel étaient quasiment en « guerre » contre une partie de la population qui estime qu'il faut s'attaquer aux discriminations et injustices sociales, qui poussent une partie entière de la société dans la misère et la galère, et constituent une violence structurelle à laquelle il faut mettre fin.....L'issue ne peut résider que dans la recherche de solutions négociées - base de la résolution pacifique et non violente des conflits. ».*

**Aujourd'hui comme hier, la force et la répression ne constituent pas des réponses aux revendications sociales.**

**A Paris, le jeudi 11 janvier 2024**

**Le Mouvement de la Paix**

---

<sup>1</sup> Notre communiqué de presse du 26/03/2019 via le lien suivant : [www.mvtpaix.org/wordpress/wp-content/uploads/2019/03/Declaration-Genevieve-Legay\\_Justice-et-Paix.pdf](http://www.mvtpaix.org/wordpress/wp-content/uploads/2019/03/Declaration-Genevieve-Legay_Justice-et-Paix.pdf)